



# Information sur le comité arbitrage d'un tournoi – « the arbitration committee »-

## POURQUOI ?

Il est vrai que nous nous sommes passés de cette instance jusqu'à aujourd'hui, et pourtant nous nous réclamions du Green Book et dans le Green Book il y a cette instance d'appel.

Certains vont dire « *Biensûr c'est écrit dans les règles mais ... on n'en a jamais eu besoin. Alors pourquoi maintenant ?* »

Parce que jusqu'alors il n'y avait pas d'enjeu. Aujourd'hui les tournois avec des vrais lots de 500 à 1000 Euros se multiplient, et les joueurs deviennent de plus en plus exigeants. Donc un tournoi avec de l'ambition ne peut plus se passer de cette instance d'appel réglementaire

## Et ça sert à quoi ?

Tout part du principe, qu'un joueur doit avoir le droit de contester une décision de l'arbitre. Cette instance est d'abord une soupape pour la frustration du joueur qui se sent floué. Ceci est important pour l'organisateur qui doit éviter tout débordement émotionnel. Puis cette instance permet de contrôler l'arbitrage et par conséquent élever le niveau de l'arbitrage et - puisque les joueurs se doivent y conformer leur comportement - finalement aussi le niveau du jeu lui-même.

## C'est bien beau ! Mais dans la pratique ?

### COMMENT ? QUI ? QUAND et QUOI ??

#### Comment gérer cette contestation :

Il faut éviter que tous les râleurs se mettent systématiquement à contester les décisions de l'arbitre. Donc il faut d'abord faire le tri entre les contestations qui ne visent qu'à perturber le tournoi et les contestations légitimes.

Une contestation légitime doit remplir deux conditions :

1. elle doit être réelle et sérieuse : Pour s'assurer de ce point nous allons demander au joueur contestataire à formuler son appel par écrit et à engager 180 EUR en liquide.
2. elle ne doit pas perturber le tournoi : Pour s'assurer de ce point nous allons exclure tous les contestations au-delà des 30 min qui suivent la fin de la partie litigieuse et exclure aussi toutes les contestations qui visent à annuler une décision prise par l'arbitre en chef.

On comprend bien l'idée: Si on annulait une décision de l'arbitre, par ex. une main morte, il faudrait rejouer la partie voir le tournoi. Donc on voit bien que ce n'est pas possible ou du moins cela perturberait énormément le tournoi.



## Information sur le comité arbitrage d'un tournoi – « the arbitration committee »-

### **Qui doit gérer la contestation :**

Evidemment toute l'équipe de l'arbitrage est exclue, car elle serait sinon juge et partie.

Une contestation peut avoir comme objet presque tous les aspects d'un tournoi, du PQ dans les toilettes jusqu'à la taille des tuiles. Donc il faut prévoir que l'organisateur soit représenté dans le comité, car dans la plupart des cas une solution à la contestation passe par l'organisateur.

Souvent les contestations sont basées sur des appréciations individuelles. Pour vérifier que tous les joueurs ont ce même ressenti il est nécessaire qu'un représentant des joueurs avec de l'expérience des tournois soit dans le comité. Le jouer doyen par exemple.

Et finalement un représentant de la FFMJ, qui prendra la fonction du rapporteur et qui veille au bon fonctionnement de ce comité. Il présidera le comité.

Il est fortement déconseillé de composer un comité de plus de trois personnes, car les décisions seront trop longues.

### **Quand doit se réunir le comité :**

C'est l'arbitre en Chef qui reçoit les contestations et l'argent et les transmet au comité. Le comité doit se réunir immédiatement après la réception d'une contestation.

### **Quoi décider :**

D'abord vérifier la forme de la contestation.

Ensuite décider est-ce que la contestation appelle une décision et un remède immédiat. Dans lequel cas le début de la prochaine session pourrait se voir retardé. Sinon la décision sera rendue après le tournoi.

*La décision :*

Est-ce que le contestataire a subi un dommage important ? Une perte de points de tables est importante. Une perte de Mini-points sans engendrer une perte de points de tables n'est pas importante.

Est-ce qu'il y a des règles dans le Green Book qui justifient cette contestation ? Pour cela le comité peut avoir recours à l'expertise de l'arbitre en chef, qui quittera le comité avant la décision.

Est-ce qu'il y a moyen de remédier au problème pour les prochaines sessions ? Si oui, imposer ce remède au problème.



## Information sur le comité arbitrage d'un tournoi – « the arbitration committee »-

### Exemple réel :

III<sup>ème</sup> séance sur VII ; 13h50 et il ne reste que 10 min de jeu.  
16<sup>ème</sup> et dernière donne à la table 13.  
SUD a 30 points d'avance sur EST.

Après la 2<sup>ème</sup> défausse le Joueur OUEST découvre qu'il manque une tuile dans le mur, dans le sens de la pioche : Il y a deux tuiles uniques. Il est évident qu'un joueur s'est trompé en piochant ou en compensant une fleur. Mais personne n'a vu quelque chose. C'est OUEST qui le découvre quand il veut piocher. EST désigne rapidement SUD comme coupable, « puisqu'il est le dernier à avoir pioché et défaussée. » EST lui signale une main morte.  
SUD appelle l'arbitre.  
EST dit à l'arbitre: "Tom! Signale-lui qu'il est en Main morte, STP"  
L'arbitre confirme la main morte.  
EST gagnera la donne et la partie.

SUD écrit une lettre de contestation :

*Samedi, 01.01.2016 ; 14h15*

*Je, M.SUD, joueur No. 33, me plains d'une décision de complaisance de l'arbitre principal.*

*A la table 13, lors de la dernière donne, il m'a assignée une main morte sans raison objective. Sans aucune preuve il m'a attribué une mauvaise pioche.*

*Je soupçonne qu'il l'ait fait pour plaire à son ami, joueur EST, No. 66, qui est aussi un Français et qui vient du même club que l'arbitre principal.*

*Cette décision de complaisance m'a coûté la première place à la table, car jusqu'à cette décision j'occupais la 1<sup>ère</sup> place.*

*Je joins 180 Euros en espèces. En attente de vous lire, je reste cordialement*

*(signature)*

*SUD*

Testez-vous vous-même avec cet exemple !

Est-ce que vous arrivez à une décision, qui évite que SUD vous envoie une lettre de son avocat, dans la semaine qui suit ?



## Information sur le comité arbitrage d'un tournoi – « the arbitration committee »–

### Le formulaire de réception d'une plainte auprès du Comité arbitrage :

(A remplir par le président du comité.)

**1 Les 180 Euros sont joints en espèce ?**

OUI  NON ➔ *Il n'y a pas de contestation. La lettre ne sera pas transmise au comité arbitrage et il n'y aura pas décision.*



**2 La contestation a été déposée avant les 30 min après la session litigieuse ?**

OUI  NON ➔ *La contestation est trop tardive. Elle n'est donc pas recevable. Le Forfait de 180 EUR vous sera rendu.*



**3 La contestation est écrite et signée par le joueur ou son capitaine d'équipe ?**

OUI  NON ➔ *La contestation est anonyme. Elle est recevable mais considérée « infondée » et donc rejetée. Le Forfait de 180 EUR ne sera pas rendu.*



**4 La contestation appelle une décision et un remède immédiat ?**

NON ➔  *La décision sera prise à la fin de la prochaine session.*

➔  *La décision sera prise à la fin du tournoi*

OUI ➔  *La procédure de décision sera lancée de suite et rendue avant la prochaine session*

➔  *La procédure de décision sera lancée de suite et la prochaine session se retardée de \_\_\_\_\_ min*

Date	Heure	Signature du Président du comité arbitrage
------	-------	--



## Information sur le comité arbitrage d'un tournoi – « the arbitration committee »-

### Le formulaire de décision sur une plainte auprès du Comité arbitrage :

(A remplir par le président du comité.)

		Votes	OUI	NON
<b>5</b>	<b>Est-ce que le contestataire a subi un dommage important ?</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON    ➔ <i>Le recours est rejeté pour intérêt insuffisant et les 180 EUR seront encaissés par l'organisateur.</i>			
↓				
<b>6</b>	<b>Est-ce qu'il y a des règles qui justifieraient cette contestation ?</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON    ➔ <i>Votre recours est légitime et compréhensible. Mais les règles vous sont opposées ou ne permettent pas de trancher. Le recours est rejeté mais le Forfait de 180 EUR vous sera rendu.</i>			
↓				
<b>7</b>	<b>Est-ce qu'il y a un moyen de remédier au problème pour les prochaines sessions ?</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON    ➔ <i>Votre recours est jugé juste et les 180 EUR vous seront rendus.</i>			
↓				
<b>8</b>	<b>Le comité d'arbitrage juge que : <i>Le recours est jugé juste et les 180 EUR seront rendus et :</i></b>			
	<input type="checkbox"/> <i>L'arbitre en chef doit clarifier aux joueurs ce point avant la prochaine session.</i> <input type="checkbox"/> <i>L'arbitre en chef sera remplacé avant la prochaine session.</i> <input type="checkbox"/> <i>Autres :</i>			
↓				
<b>9</b>	<b>Date</b>			
	<b>Heure</b>			
	<b>Signatures du Comité arbitrage (copie remise au contestataire)</b>			



# Information sur le comité arbitrage d'un tournoi – « the arbitration committee »-